

[Texte]

you can freely discuss the pros and the cons. If you are going to deny the opposition a place to do that in camera, if for some very logical and realistic reason they cannot be here, then what you are doing is transferring the debate into the public forum when the report comes before the committee, and that is quite a different thing.

I chair the public accounts committee in the House of Commons, and this is why I find this discussion so interesting. I tell you, I do not envy you your job right now. I could never, nor would I ever, try to put a motion through for a steering committee without a member of the Official Opposition. It is an appeal to a basic sense of fairness to the system.

If you are going to send forward recommendations, those recommendations go before the committee as a whole, then what in the world chance have opposition members to put forward additional things to that report and have them done when they have already been adopted at the steering committee level?

We are seeing here today a perfect example of what cooperation is going to be like, and I hope this example does not continue. A basic sense of fairness is what makes this system work, and I do not care if it is a legislative system or a standing committee, you still have to have that.

M. Ferland: Permettez-moi de vous donner une précision. Je pense qu'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas. J'ai proposé de prolonger les réunions de façon à ce qu'on puisse discuter des témoins à rencontrer plus tard. Cette partie des réunions se fera à huis clos. Au Comité de la défense nationale et des affaires des anciens combattants, nous n'avons pas de comité restreint comme tel. Après la rencontre officielle du Comité, nous demeurons dans la salle, nous demandons aux gens de quitter la salle et nous nous réunissons à huis clos pour discuter des travaux futurs du Comité. Cela se fait le même jour, dans la même salle. Cela se passe comme ça au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants, et on n'a pas de difficulté.

• 1630

C'est exactement la même procédure que je propose ici, au Comité législatif. Il ne s'agit pas de ne pas permettre à l'opposition, à moi-même et aux gens de pouvoir discuter à huis clos, entre nous, à savoir de quelle façon et qui on devrait ou non rencontrer, et quels sont les arguments qu'on a pour et contre. Au contraire, je pense que cette partie du travail à huis clos est fondamentale et importante.

[Traduction]

comité directeur se réunit à huis clos, ce qui vous permet de discuter, en toute liberté, des avantages et des inconvénients de telle ou telle décision. Si vous voulez refuser à l'opposition le droit de participer à ces débats à huis clos, et si, pour de bonnes et logiques raisons, les membres de l'opposition ne peuvent pas y assister, vous finissez par porter le débat en séance publique alors que le rapport est présenté au Comité et il s'agit là de quelque chose de tout à fait différent.

Je suis président, à la Chambre des communes, du Comité des comptes publics et c'est pourquoi notre discussion d'aujourd'hui me paraît tellement intéressante. Je vous le dis sans ambages, je n'envie pas votre situation. Jamais, jamais n'essayerais-je de faire adopter une motion tendant à permettre le fonctionnement d'un comité directeur sans la participation d'un membre de l'opposition officielle. C'est pour moi une question d'équité procédurale.

Si vous voulez transmettre des recommandations, eh bien ces recommandations seront présentées devant le Comité au complet. Quelle occasion auront les membres de l'opposition de présenter des éléments complémentaires, et de faire adopter leurs propres recommandations si tout a déjà été fait au niveau du comité directeur?

Nous sommes en mesure d'observer, aujourd'hui, un parfait exemple de ce que sera la coopération et j'espère que cet exemple ne se reproduira pas. Le système ne peut fonctionner que s'il se fonde sur l'équité et peu importe s'il s'agit d'une assemblée législative ou d'un comité permanent, cela ne change rien à la chose.

Mr. Ferland: May I add something. It seems to me that there is something which escapes you. I suggested that we extend the meetings in order to decide which witnesses would be heard. This part of the meetings will be in camera. Allow me to use, as an example, the Committee on National Defence and Veterans' Affairs. That committee does not have a subcommittee as such but after the official committee meeting, we remain in the room, ask the others to leave and we meet in camera in order to examine the committee's future business. All this is done on the same day and in the same room. That is the way the Standing Committee on National Defence and Veterans' Affairs does things and it does not seem to have caused any problems there.

And it is the very same procedure that I am suggesting we adopt here for the legislative committee. The intention is not to prevent the opposition, myself or anybody else from meeting in camera, as amongst ourselves, to decide on whom we should and should not meet with and what are the arguments pro and con. On the contrary, I think that the in-camera part of our work is of fundamental importance.